

Discrimination au logement

(mise à jour du programme : 11/06/2024, version n° : 1)

Depuis le 1er janvier 2021, et dans le cadre des 42h de formation continue requise, les professionnels de l'immobilier ont un module obligatoire de 2h sur la non discrimination au logement. Ce programme a pour but de permettre aux professionnels de l'immobilier de comprendre, d'analyser, et de gérer les situations pour éviter la discrimination au logement.

Durée: 2.00 heures / 0.50 jour(s)

Profils des apprenants

- Tous professionnels de l'immobilier salarié ou indépendant
- Agents immobiliers
- Tout professionnel répondant à l'obligation de la loi Hoguet

Prérequis

- Aucun
- Sans condition d'expérience

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :

e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Ouverture des accès Elearning sous 3 jours à compter du règlement de la facture

Effectif : formation individuelle en ligne

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Formation spécifique obligatoire selon définition de l'OPCO

Adaptation et développement des compétences

Formation en Elearning

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.

Objectifs pédagogiques

- Répondre à l'obligation de formation continue des agents immobiliers
- Etre capable de définir ce qu'est une discrimination
- Savoir sensibiliser ses clients face aux éventuelles discriminations
- Utiliser les bonnes méthodes pour ne pas discriminer

Contenu de la formation

- Le cadre légal de la discrimination
 - Rappel des textes légaux
 - Les sanctions pénales et financières
 - Les obligations et les risques encourus par les professionnels de l'immobilier
- Comprendre et repérer les discriminations au logement
 - De la discrimination directe à la discrimination indirecte
 - Analyse des éléments constitutifs d'une discrimination en matière d'accès au logement
 - Exemples, cas pratiques...
- Comment traiter une demande de discrimination
 - Définir l'engagement de non discrimination pour les clients et les professionnels
 - Les procédures à mettre en place dans le cadre de l'exercice de la profession: prévenir les discriminations
 - Etre capable de justifier que le professionnel n'a pas discriminer

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Hélène VANDERWEN et Emmanuelle BOUSSARIE-LAMBERT

Moyens pédagogiques et techniques

- Relevé des temps de connexion
- Accueil des apprenants sur la plateforme LMS Elearning (DIGIFORMA)
- Documents supports de formation diffusés via la plateforme DIGIFORMA
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée :
 - Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques)
- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports transmis par le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questionnaire de positionnement
- Evaluation de fin de formation
- Formulaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

- Certificat de réalisation de l'action de formation transmis après le suivi effectif de la formation

Prix :

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 40.00 € par participant/heure
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs) : prix sur devis (possibilité d'adapter la formation sur un contenu sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez nous pour plus d'informations

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 40.00 € par participant / heure

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez nous pour plus d'informations

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

h.vanderwegen@ptc-formation-conseil.fr | +33768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.